



Les prises de parole des représentants des organisations se sont succédé.



Un tas de terre bloquait l'entrée du site BASF.



Une paysanne touchée à 50 ans par la maladie de Parkinson a témoigné.

Le site de BASF investi par des manifestants

Saint-Aubin-lès-Elbeuf. Quelque 500 manifestants se sont regroupés devant le fabricant de pesticides BASF hier. Certains ont réussi à entrer sur le site Seveso. Deux personnes ont été interpellées. Plusieurs autres ont été blessées.

Frédérique Thullier

Journaliste
f.thullier@paris-normandie.fr

Une action surprise de grande ampleur a été menée sur le site de l'usine BASF à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, hier. L'usine pointée pour ses rejets records de PFAS (polluants éternels) dans l'environnement a été la cible de plusieurs centaines de manifestants venus de toute la France issus de la Confédération paysanne, du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest, de Cancer Colère, des Faucheurs volontaires et des Soulèvements de la Terre. Dès 7 h 30, une cinquantaine de Faucheurs volontaires est entrée sur le site Seveso seuil haut. Trois grilles d'enceinte ont été descellées. Une dizaine de tracteurs a également déversé de la terre devant l'entrée pour empêcher les camions de pénétrer sur le site.

Production stoppée

« Plusieurs centaines de paysannes et paysans, et de victimes des pesticides, sont regroupées », indique Thomas Gilbert, porte-parole national de La confédération paysanne, venu du Limousin. Des Faucheurs volontaires sont entrés pour dénoncer la fabrication de Fipronil. Les paysans et les salariés agricoles sont les premières victimes des pesticides. Ils ne sont pas responsables. C'est le système économique dans lequel nous sommes qui met les paysans du monde en compétition et oblige l'utilisation des pesticides. Il faut une régulation avec des prix minimums garantis pour qu'on

puisse s'en passer. La solution n'est pas technique mais politique. » Dès le début de la matinée, les salariés de BASF et d'Euroapi, l'usine mi-toyenne, ont été invités par leur direction à rentrer chez eux, à l'exception de ceux chargés de la sécurité des installations. La production a également été mise à l'arrêt.

« Ça a été chaud »

Les empoignades avec les forces de l'ordre ont fait plusieurs blessés : arcades sourcilières éclatées, ecchymoses... Deux manifestants ont été interpellés pour « outrage » et « rébellion » selon la préfecture de Seine-Maritime. Vers 10 h, les représentants des différentes organisations ont pris la parole. Ils ont dénoncé la production de substances interdites en Europe, dont la toxicité est avérée et qui sont exportées notamment au Brésil et en Argentine, des produits « tueurs de paysans, d'enfants et du vivant ». Ils pointent « une entreprise génocidaire », fustigent les rejets de PFAS en Seine...

Vers 10 h 30, la tension est montée. Les forces de l'ordre ont repéré un homme près d'un camion-citerne stationné devant l'entrée de l'usine et ont décidé de l'interpeller. Les manifestants se sont interposés en nombre. Les CRS ont fait usage d'une grenade de désencerclement et de plusieurs bombes lacrymogènes pour les disperser. Les deux blocs se sont fait face mais la situation n'a pas dégénéré. Les manifestants ont levé le camp vers 13 h.

Une plainte de BASF

De son côté, BASF a dénoncé « des intrusions, des dégradations de maté-



Des manifestants ont mené une action surprise devant le site de BASF, à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, afin de dénoncer « une entreprise génocidaire ». Photos Paris Normandie

riels, des comportements pouvant porter atteinte à la sécurité du site et des attitudes d'intimidation à l'égard des personnels ».

« L'action a été rapidement contenue, sans impact pour l'intégrité des salariés ni pour la sécurité des unités sensibles. Les personnes impliquées ont été appréhendées », poursuit la direction du site. Elle affirme que son activité « respecte strictement la loi et la réglementation française » et « condamne fermement cette intrusion et toute action effectuée au mépris des règles évidentes de sécurité industrielle ». Elle annonce qu'« une plainte sera déposée prochainement ».

+ Un plan en cours

Sous la pression de la préfecture de la Seine-Maritime, BASF a dû entreprendre un plan de réduction de ses émissions de TFA, un polluant éternel dont elle détient le record national pour ses rejets dans l'environnement. Contactée fin juin 2025, BASF indiquait qu'un « plan d'action de réduction des émissions de TFA [est] déployé depuis janvier 2025. » En plus d'une « amélioration des procédés », « des mesures de traitement des effluents par osmose inverse, technologie connue pour séparer efficacement le TFA », ont été mises en place. Avec pour résultat : « une réduction effective entre 80 et 90 % des émissions de TFA ». « L'objectif de BASF est de tendre vers le zéro émission à terme. Nous avons déjà lancé un programme de R&D de recherche d'alternative au TFA qui devrait livrer ses premières conclusions en fin d'année 2025 », annonce l'entreprise.